

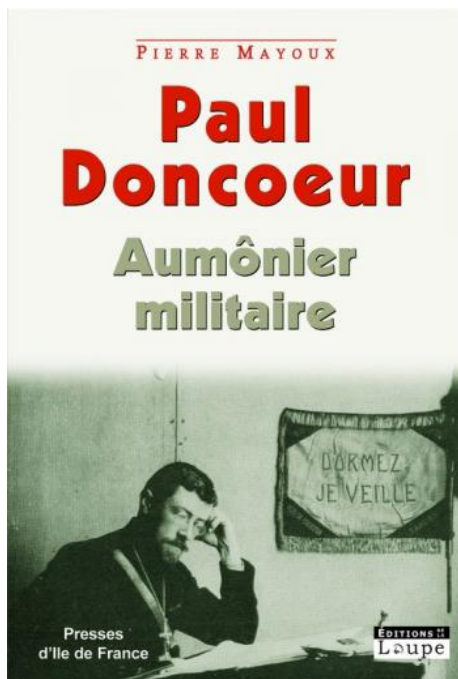
Paul Doncoeur, aumônier militaire

Pierre Mayoux, Presses d'Ile de France, 1966, 365 pages

La France vient de célébrer le centenaire de la victoire de 1918. Ce fut l'occasion d'une riche et abondante production sur la "grande guerre"; mais fort peu sur l'engagement et l'action des 30 à 32.000 prêtres, religieux et séminaristes incorporés entre 1914 et 1918. Et pourtant, leur présence, leur charité, leur profond sens du service qui leur ont permis de conquérir les coeurs puis les âmes, ont permis aussi aux "poilus" d'aller au bout de l'engagement, jusqu'au sacrifice suprême pour beaucoup. Les aumôniers ne sont pas en reste: 5.000 d'entre eux tombent au champ d'honneur.

Parmi cette multitude d'aumôniers, le jésuite Paul Doncoeur, chassé "légalement" de France en 1902 (par les lois

scélérates de 1901 sur les congrégations), réformé, revient dès août 1914, à l'âge de 34 ans comme aumônier volontaire pour se mettre au service des soldats du front.



Pendant 4 ans, toujours en première ligne, il apaise, encourage, soutient spirituellement et matériellement hommes et officiers des 35° et 42° R.I..

Gravement blessé sur la Somme en 1916, criblé d'éclats d'obus dont 3 resteront dans sa chair jusqu'à sa mort, il revient, à peine guéri, auprès de ses "paroissiens", toujours avec la première vague d'assaut; et il les suit jusqu'à la victoire.

"Le père Doncoeur aimait de tout son coeur de prêtre les poilus du 35° et du 42°; il partageait avec eux, dans la boue des tranchées,

toutes leurs souffrances et toutes leurs peines. Il était d'un moral à toute épreuve et d'un courage exemplaire dans les circonstances les plus critiques."

(Jules Sturn, sergent au 42^e R.I.)

Au lendemain du conflit, en 1924, la victoire électorale

du cartel des gauches porte au pouvoir Edouard Herriot qui décide immédiatement de réactiver la loi de 1901, tout en décrétant l'amnistie pour les mauvais sujets condamnés pendant la guerre (déserteurs, mutins, objecteurs...).

" Il était d'un moral à toute épreuve et d'un courage exemplaire dans les circonstances les plus critiques."

Dans une réponse cinglante tirée à plus de 100.000 exemplaires, Paul Doncoeur assène à cet ancêtre

"intellectuel" des coupeurs de têtes (A. Laignel en 1981: "des têtes vont tomber") et des antifamilles (V. Peillon en 2012: "soustraire les enfants aux déterminismes familial et religieux") :

Nous ne partirons pas!

La vérité et le courage paient: "l'hérésie laïciste" (PieXI) recule; les congrégations restent.
G.G.
